

6

Supprimer les pollutions plastiques issues des espaces verts et des terrains de sport

Quels services impliquer ?

- ▶ Environnement/développement durable,
- ▶ Gestion des espaces verts,
- ▶ Gestion et prévention des déchets,
- ▶ Commande publique,
- ▶ Service des sports.



Enjeux

La gestion des espaces verts et des équipements sportifs implique souvent l'usage de nombreuses matières plastiques : paillages, conteneurs, pots et godets, goutte à goutte, gazon synthétique, etc.

De nombreuses collectivités ont d'ores et déjà mis en place des pratiques permettant de limiter voire de supprimer le recours aux pesticides et désherbants dans les espaces verts et terrains de sport. La question des déchets plastiques reste aujourd'hui peu prise en compte en raison de la gestion des besoins en arrosage et de la lutte contre la dissémination des plantes envahissantes.

Le recyclage après usage des paillages, conteneurs, pots et godets et autres objets en plastiques est souvent difficile car les plastiques sont souillés par la terre ce qui complique le recyclage.



Mise en œuvre

Supprimer les paillages en plastique



- Il existe de nombreuses alternatives aux paillages en plastique dans les espaces verts: des plantes couvre-sols, des déchets verts de taille et de récolte locaux (*Exemple*: les tiges de lavandes), du concassage de coquillages, des tuiles en terre cuite usagées concassées, des paillages biodégradables compostables en fibres naturelles végétales.

"Il est important d'identifier une solution adaptée aux enjeux souvent spécifiques de son territoire tout en s'assurant d'utiliser une solution et/ou un matériau inerte local, disponible et qui préserve la biodiversité."

S. Garrido, ARBE

Supprimer les plastiques des terrains de sport



- ou a minima utiliser du plastique synthétique recyclable sans remplissage ou avec du remplissage naturel.

Supprimer les conteneurs, pots et godets en plastique



- Par des alternatives: mottes grillagées, conteneurs en terres cuites, godets en carton, sacs en fibres végétales, conteneurs consignés, etc.

Faire évoluer la technique d'arrosage

- Pour zones d'arrosage automatique: comme alternatives aux systèmes de gouttes à gouttes, peu de solutions viables techniquement et financièrement existent à ce jour en substitution aux solutions traditionnelles en plastiques. La bonne nouvelle est que ces gouttes à gouttes sont très souvent constitués d'une seule matière plastique (PP ou PEHD), ils sont donc recyclables en fin de vie à condition qu'ils soient peu souillés.
- Pour les secteurs non pourvus d'arrosage automatique: en alternative aux sacs d'arrosage en plastique parfois utilisés, il existe une méthode ancestrale d'arrosage permettant de ne plus utiliser de plastique et d'économiser de manière substantielle la ressource en eau: l'arrosage en jarre en terre cuite.





Achats publics

Normes sur lesquelles s'appuyer pour favoriser les plastiques compostables dans les espaces verts

- ▶ La norme NF EN 13432 - 2000 pour les "emballages valorisables par compostage et biodégradation" en conditions industrielles.
- ▶ La norme NF T 51-800 - 2015 pour les "plastiques aptes au compostage domestique"
- ▶ La norme NF EN 17033 - 2018, spécifique pour les "produits de paillages biodégradables".

Attention: "peu de films biodégradables sont normalisés. Il conviendra donc de s'assurer auprès du fabricant de la conformité de son produit à cette norme, et ce pour les deux principales exigences de la norme: la biodégradabilité et l'absence d'écotoxicité, et non à une seule de ces exigences. L'industriel pourra alors répondre par une attestation sur l'honneur ou/et par un certificat de conformité." Catherine Mazollier - GRAB



Ressources

- ▶ **Études:** "[Les paillages biodégradables en maraîchage biologique: produits et normalisation](#)", 2009 et "[Les couverts végétaux pour l'enherbement des inter-rangs des cultures sous abri](#)", 2018, [Groupe de recherche en agriculture biologique \(GRAB\)](#). En savoir plus : Catherine Mazollier, responsable de l'équipe maraîchage – catherine.mazollier@grab.fr - 04 90 84 01 70
- ▶ **Cahier de propositions aux acteurs** "[Quelles solutions pour une filière paysage sans plastique?](#)", 2020, Union Nationale des Entreprises Paysagères Méditerranée (UNEP) et Pikaia. En savoir plus: Quentin Lefaucheu, Gérant Solev – quentin.lefaucheu@solev-paca.com et Emmanuel Delannoy, Consultant, Pikaia – e.delannoy@pikaia.fr
- ▶ **Annuaire des "apporteurs de solutions"** - ARBE. Pour accéder à cette ressource faites votre demande par mail à c.poulin@arbe-regionsud.org
- ▶ **En savoir plus sur la gestion alternative des espaces verts :** Stéphanie Garrido, ARBE – s.garrido@arbe-regionsud.org – 04 42 90 90 54

Ils le font déjà !



Suppression des paillages plastiques dans les espaces verts et plateforme de broyage des déchets verts

Volonne (04)



Depuis 2014, la commune de Volonne a supprimé les paillages plastiques dans ses espaces verts et utilise du BRF en couche épaisse ou du géotextile biodégradable. Aux pieds des arbres, la commune utilise du paillage minéral. Depuis 2019, la commune met en place deux fois par an une plateforme de broyage des déchets verts issus des espaces verts et des particuliers ce qui permet d'utiliser le broyat en remplacement d'une partie du BRF acheté.

En savoir plus: Nathalie Vanni, Ajointe à l'environnement,
mairie.nathv@gmail.com – 04 92 64 07 57



Aménagement d'un terrain de sport en gazon synthétique recyclable sans remplissage

La Roquette sur Siagne (06)



En 2019/2020, la commune de la Roquette-sur-Siagne a créé un terrain annexe d'entraînement en gazon non naturel 100 % recyclable. L'absence de remplissage par des billes synthétiques ou naturelles permet d'éviter qu'elles polluent la nature et notamment les cours d'eau avoisinants par temps de pluie suite aux ruissellements.

Ce choix technique, en plus de sa démarche environnementale, diminue l'entretien par l'absence de régalaie ou de recharge en billes à prévoir régulièrement ou après de fortes intempéries. Les fibres sont tissées au dossier (et non collé avec du latex) ce qui permet qu'il soit recyclable, perméable et plus résistant à l'arrachage ce qui augmente sa durée de vie.

En savoir plus: Quentin Lebel, directeur pôle travaux et foncier,
quentin.lebel@laroquettesursiagne.com – 04 92 19 45 00



Utilisation de jarres en argile pour l'arrosage des arbres dans les zones dépourvues d'arrosage automatique

Venelles (13)



La commune a installé 25 jarres en terre cuite (Oyas) pour l'arrosage d'arbres dans ses espaces verts.

Les Oyas sont des pots en céramique microporeuses enterrées à proximité des plantes remplit d'eau. Ces jarres laissent échapper progressivement l'humidité nécessaire et les plantes absorbent l'eau dont elles ont besoin. Ce système permet une économie d'eau importante (de 50 à 70 %).

Ce système de micro-irrigation vieux de 4000 ans est économique et écologique.

En savoir plus: Frédéric Garcia,
direction des services techniques,
f.garcia@venelles.fr – 04 42 54 93 14

